



PRÉSENTATION DU PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RÉGIONAL

— Synthèse
— 28 novembre 2019

Le Virage Numérique en Région Ile de France



Aurélien Rousseau
DG ARS Ile-De-France

« La démarche initiée par l'ARS Île de France s'inscrit dans une nouvelle logique par rapport au précédent schéma directeur des systèmes d'information de santé et médico-social. Le sujet ne se restreint plus au seul système d'information régional mais bel et bien à la transformation numérique régionale. Cette démarche fait écho au Plan « Ma Santé 2022 », qui fait du numérique un des cinq chantiers phares du plan.

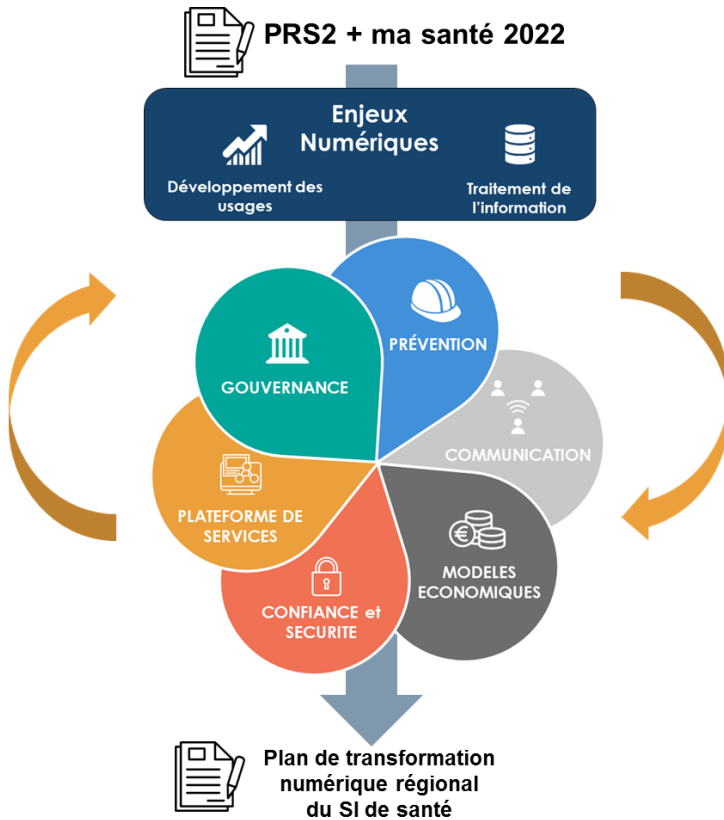
Il s'agit ici de co-construire et de partager :

- Une nouvelle vision régionale fédératrice ;
- Un cadre de transformation rénové et ouvert.

L'Agence travaillera avec les acteurs, au plus proche de leurs besoins, pour détecter, construire et déployer les solutions qui facilitent leur exercice quotidien. »

Tour de France des Régions, Paris, 28 novembre 2019.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA RÉGION IDF



Le plan de transformation numérique régional contribue naturellement aux cinq axes du PRS 2 :

- Axe 1 : promouvoir et améliorer l'organisation en parcours des prises en charge en santé sur les territoires
- Axe 2 : une réponse aux besoins mieux ciblée, plus pertinente et efficiente
- Axe 3 : permettre un accès égal et précoce à l'innovation en santé et aux produits de la recherche
- Axe 4 : permettre à chaque francilien d'être acteur de sa santé et des politiques de santé
- Axe 5 : inscrire la santé dans toutes les politiques

— **PRINCIPES DIRECTEURS DE LA
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE POUR LA
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**



I. Décliner les orientations nationales en Ile de France

Les Enjeux

- **Capitaliser** sur les briques technologiques développées.
- **Intégrer** les normes et référentiels nationaux
- **Intégrer** l'ensemble de ces services dans un cadre d'urbanisation respectant les orientations nationales.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan de transformation numérique, l'objectif est de mettre en place les conditions permettant à **l'ensemble des professionnels de santé d'accéder depuis leurs outils métiers à la plateforme socle** tel que défini par la Délégation du Numérique en Santé (DNS) et ainsi bénéficier des services régionaux et nationaux.

I. Décliner les orientations nationales en Ile de France

Les Travaux

- Mise en œuvre au sein de la région de l'**Identifiant National de Santé** (INS) que ce soit son déploiement en particulier au sein des établissements et son intégration au sein du serveur de rapprochement d'identité
- Evolution du **répertoire opérationnel des ressources** et des personnes vers un référentiel national.
- Faciliter l'accès transparent à l'information contenue dans le **DMP**, en particulier les comptes-rendus, les résultats d'examens et le dossier de vaccination
- Faciliter l'accès transparent à la **E-prescription**, une première étape ayant été réalisée dans le cadre du projet PEM2D mené par l'Assurance Maladie
- Mettre en œuvre les **services nécessaires** au fonctionnement opérationnel **des CPTS et des dispositifs d'appui** en contexte et hors contexte Patient
- Mise en œuvre de **l'Article 51** de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2018 qui vise à expérimenter de nouveaux modes de financement découlant d'organisations de soins innovantes
- Accompagner au déploiement de la **télé médecine et du télé-soin**, en collaboration avec l'Assurance maladie, ce qui nécessite l'intégration des outils de télésanté à la plateforme socle permettant de rendre transparent à l'utilisateur l'accès à ces outils de télésanté.
- Travailler sur **l'interopérabilité syntaxique et sémantique** en coordination avec les organismes nationaux DNS et ASIP Santé.

II. Développer les services numériques et l'innovation

Les Enjeux

- **Développer** des services « individualisés », à forte valeur et orientés professionnels de santé au service des parcours des patients.
- **Donner une place** plus importante à l'innovation.
- Etre collectivement **plus agile** et **plus réactif** dans le cycle de déploiement des services et de développement des usages.
- **Détecter précocement**, identifier, évaluer et accompagner les cas d'usages ou projets à fort potentiel et initiés par des acteurs de territoires, jusqu'au lancement.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan de transformation numérique, l'objectif est garantir une **intégration forte de l'ensemble des acteurs** (hospitalier, médecine de ville, médico-social, dispositifs d'appui etc.) dans le développement des services ainsi que d'obtenir le lancement de **services venant des territoires** pour créer de la **valeur pour les acteurs** qui seront les utilisateurs.

II. Développer les services numériques et l'innovation

Les Travaux :

- **S'ouvrir aux initiatives des acteurs territoriaux** et du numérique en s'appuyant sur les comités de projet de territoire E-Parcours.
- **Intégrer des méthodes agiles** dans le développement de services numériques pour être davantage tourné vers l'utilisateur final, l'usage, l'expérimentation.
- **Cartographier** des organisations terrain et d'identification des forces en présence, pour ne pas passer à côté d'initiatives intéressantes (CPTS, dispositifs d'appui, établissements, etc.), en particulier pour les dispositifs d'appui et les initiatives liées à la recherche.
- **Créer une politique de partenariats** avec des startups, même déjà matures, afin de leur permettre d'avoir accès à un marché potentiel de taille significative et permettre à l'ensemble de l'écosystème de se nourrir des expertises les plus avancées dans le domaine.
- **Mettre en œuvre un mécanisme de gestion du cycle de vie** du produit avec une ré-interrogation régulière du portefeuille de services (ex. tous les 6 mois) pouvant déboucher sur un arrêt du service ou une prise en compte d'améliorations aux services existants.
- **Mettre en œuvre une veille sur les initiatives régionales**, et / ou à l'international, de sessions de présentation et d'échange d'informations, pour faire émerger les idées et initiatives de demain, dans un souci d'acculturation et de montée en compétences.

III. Développer les usages aux mains des acteurs des territoires

Les Enjeux

- Entrer dans une **logique d'amélioration continue** à l'aide d'utilisateurs finaux, voire d'arrêter les services qui ne trouvent pas leur marché Donner une place plus importante à l'innovation.
- Passer d'une culture de construction de produits à une **culture de développement des usages**.
- Se placer en priorité dans la **co-construction** et dans la **conduite du changement**.
- Assurer un contact avec le **public des usagers** lors de la conception des différents outils

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan, une **part significative des utilisateurs potentiels** doivent s'être emparé d'un service numérique. (par territoire et par cible l'usage doit dépasser les 25%, voire s'approcher des 50%)

III. Développer les usages de Terr-eSante aux mains des acteurs des territoires

Les Travaux

- **Identifier des professionnels ou des organisations** à même de devenir les plus grands utilisateurs, voire les meilleurs ambassadeurs d'un service, dans une logique de pilote.
- **Cibler des organisations pilotes** pour développer la culture de l'usage.
- Renforcer les usages par la **mobilité**
- Placer l'ARS et l'opérateur e-santé comme **structure d'appui des expérimentations** et initiatives de coordination les plus avancées pour mettre les services numériques en maillage avec leur organisation et faire ressortir les pilotes.
- Mettre en place un **canal de retours d'expérience** valorisant la parole des pilotes.
- Placer les fédérations, les URPS et les acteurs de territoires comme **animateur des communautés** et du **développement des usages**.
- Mettre en place une **structure de formation continue** sur la e-santé, sur les aspects techniques (ex : interopérabilité, réglementaires, ...) pour les acteurs internes et externes, avec des formations en présentiel, des modules de e-learning, et un système de certifications graduelles.
- **Solliciter les associations**, les **représentants** de citoyens et du secteur social afin de comprendre comment mieux cibler et atteindre les personnes.

— IV. Mettre en œuvre le traitement de la Data

Les Enjeux

- Placer l'ARS dans un rôle de tiers de confiance
- **Exploiter les opportunités** pour la région des travaux menés par le CHU et des établissements ainsi que du Health Data Hub en tant que lauréate du premier appel à manifestation d'intérêt.
- **Valoriser rapidement** les données de santé et maximiser l'impact de leur utilisation.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan, construire une architecture et des modes opératoires afin de mettre en qualité les données et les **rendre facilement accessibles et exploitables**, tant pour la recherche que les parcours de santé.

Les Travaux

- Tirer parti d'efforts de **mutualisation**, pour développer la réflexion sur l'exploitation de la donnée et les moyens de mise en œuvre.
- Construire une **feuille de route de projets** mobilisant des données de santé, pour les territoires.
- Exploiter et développer le **patrimoine de données** régional.
- Construire un **centre de compétences et de traitement** de la data au service de la recherche et des territoires, en tirant partie de la réglementation en matière de protection des données.

V. Mettre en œuvre la stratégie régionale en matière de sécurité

Les Enjeux

- Assurer la **continuité de service** des activités de l'État.
- Garantir la **confiance dans le service** aux citoyens.

Les Objectifs

Au terme des 5 ans de ce plan:

- Réaliser les **analyses de risques** pesant sur les SI.
- Mettre les SI **en conformité** avec les lois et réglementations : Suivi et mise en conformité (CNIL, RGS, RGPD...). (cf. Annexes 5.3.1)
- **Sensibiliser et former** le personnel.
- **Sécuriser les composants** des SI et maintenir les SI en condition de sécurité.
- Penser et anticiper le **maintien en condition de sécurité** (mise à jour des correctifs de sécurité, vérification des comptes utilisateur...).
- Organiser une **gestion efficace des incidents** de sécurité, des crises et de la continuité d'activité.

V. Mettre en œuvre la stratégie régionale en matière de sécurité

Les Travaux

- Mettre en œuvre et l'animation d'une **communauté des RSSI élargie au médico-social et à la ville.**
- Mettre en place une **task force régionale** d'experts sécurité issus des organisations pouvant venir en soutien lors d'un incident de sécurité.
- Mettre en œuvre un **programme d'accompagnement des organisations structures** de santé et du médico-social à la sécurisation de leurs architectures physiques et logiques
- Mettre en œuvre un **programme de sensibilisation et d'acculturation des professionnels** de santé aux bons usages des technologies numériques et des SI.
- Animer et coordonner d'une **démarche SSI régionale**, avec l'organisation d'une journée thématique annuelle sur la cybersécurité.
- Mettre en œuvre un **programme d'accompagnement à la conformité** au RGPD et la structuration du réseau des DPO.

— CALENDRIER DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE POUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Les grandes étapes du calendrier

Mise en place de la nouvelle organisation numérique

Développement par territoire des usages autour des services régionaux

Articulation avec les projets nationaux

AAP Innovation

Cadrage et prototype

1^{ère} vague d'expérimentation

1^{ère} vague d'industrialisation

*Lancement
d'une nouvelle
Vague de projets*

Traitement de l'information

Cadrage et prototype

1^{ère} vague d'expérimentation

1^{ère} vague d'industrialisation

2020

2021

2022

2023

2024

Announce du Plan
28 novembre 2019



— Contact :
— Direction de la Transformation Numérique
— ars-idf-secr-dir-strategie@ars.sante.fr